

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

Secrétaire de séance : madame Dany SANIEZ

n° 7.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Programmation culturelle 2023/2024

Monsieur le Président expose que la commission du rayonnement de la politique culturelle au cours de sa réunion du 28 mars 2023 a proposé la programmation de la prochaine saison culturelle s'étendant de septembre 2023 à juin 2024.

Le montant de cette programmation s'élève à **67.-989 €**.

Par comparatif, la programmation culturelle de l'année précédente s'élevait à :
48 612,61 €

Cette forte augmentation s'explique d'une part par la prise en compte des Délires de Noël dans cette programmation (ce qui n'était pas le cas la saison dernière) et d'autre part par la hausse des tarifs des compagnies théâtrales et des frais annexes (restauration, hébergement, transport,...).

La commission de la prospective financière au cours de sa réunion du 25 mai 2023 a émis un avis favorable à ce montant.

En conséquence, Monsieur le Président propose au conseil municipal d'adopter la programmation présentée dans le tableau ci-après au coût indiqué.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Dany Saniez

Pour extrait conforme,
Le Président
Julien Dusart

Publiée sur le site internet le : Jeudi 13 juillet 2023
Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 16 juin 2023